



المنظمة الدولية للهجرة
وكالة الأمم المتحدة للهجرة

Organisation internationale pour les migrations
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Au service
des peuples
et des nations

PROJET CONJOINT OIM/PNUD EN TUNISIE

« Intégration de la migration dans les stratégies nationales du développement »

• DUREE DU PROJET (PHASE 2): 1^{er} Février 2014 – 31 Janvier 2018 (4 ans)

• FINANCEMENT : 727 172 \$ - Direction du Développement et de la Coopération du Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération Suisse

Principaux résultats du projet

→ Des consultations nationales et régionales pour l'identification des priorités migration & développement (M&D) et un processus participatif continue pour faire de la migration un moteur de développement à moyen et long terme

→ Des études et des outils pour aider à l'élaboration de stratégies M&D

→ Des Groupes Thématiques (GT) multi-acteurs – représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux, académiciens et agences spécialisées du Système des Nations Unies – pour appuyer la mise en œuvre des stratégies M&D

→ Des priorités et des plans de développement sectoriels M&D alignés sur les objectifs du plan national du développement (2016-2020) et l'Agenda 2030.

→ Une coopération intersectorielle renforcée pour faciliter la coordination interministérielle sur les thématiques en lien avec la migration et le développement.

→ La convergence du projet conjoint OIM-PNUD « Intégration la migration dans les stratégies nationales de développement » (MM) et de l' « Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement de l'ONU » (ICMD)

Contacts

Organisation internationale pour les migrations OIM
6, Passage du Lac le Bourget - BP77
Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
Tel : (+216)71.860 312 / (+216)71.960 313/
(+216) 71.861 097 - Fax : (+216)71.962 385
E-mail : IOMTunis@iom.int
Internet : <http://tunisia.iom.int>



Ce projet fait écho :

> Aux priorités nationales identifiées dans le Plan quinquennal pour le développement (2016-2020)



&

> Aux objectifs de développement durable (ODD), et plus particulièrement à la cible 10.7 visant à soutenir « la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées »



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Avec le soutien de la Direction du Développement et de la Coopération du
Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération Suisse

Avant-propos

Le programme « Intégration de la migration dans les stratégies nationales du développement ».

visé principalement à encourager les autorités nationales des pays concernés à tirer avantage du potentiel de la migration pour le développement, en intégrant la migration dans la planification de leurs stratégies de développement, afin d'œuvrer à une croissance inclusive et un développement durable, qui « ne laisse personne de côté ».

Financé par la Direction du Développement et de la Coopération du Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération Suisse, la Phase 2 actuelle du programme est mise en œuvre conjointement par l'OIM et le PNUD dans huit pays cibles : *le Bangladesh, l'Equateur, la Jamaïque, le Kirghizstan, le Maroc, la Moldavie, la Serbie et la Tunisie.*

En Tunisie, ce projet est mené en partenariat avec le Ministère des affaires sociales, et fait écho aux priorités nationales identifiées dans le Plan quinquennal (2016-2020), et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) inscrits dans l'Agenda 2030, **afin de s'assurer que la migration demeure un choix et non une nécessité.**

Cette brochure met en lumière les principaux résultats obtenus et les faits saillants qui ont marqué le processus d'intégration de la migration dans la planification du développement en Tunisie, tout en explorant les liens entre migration et développement.

Intégrer la migration dans la planification du développement

L'intégration de la migration dans les stratégies de développement va bien au-delà de la simple élaboration de politiques migratoires. En effet, la migration est une thématique multidimensionnelle qui impacte plusieurs secteurs du développement : la santé, l'environnement, l'économie, l'éducation, la culture, etc...

Intégrer la migration dans les stratégies de développement revient ainsi à déterminer les impacts de la migration « *sur toute sorte d'action (ou d'objectif) planifiée dans le cadre d'une stratégie de développement et de réduction de la pauvreté* ». Par ailleurs, cela se matérialise également par l'intégration des « *questions relatives à la migration et au développement dans la législation, les stratégies et les programmes à l'échelle nationale, régionale et locale* » et ce, « *dans toutes les phases de la planification du développement* » (conception, mise en œuvre, suivi et l'évaluation)¹.

La contribution des migrants au développement inclusif et durable est désormais reconnue au niveau global, notamment dans le **Programme d'Action d'Addis-Abeba de la troisième conférence internationale sur le financement du développement**², ainsi que dans les **Objectifs du Développement Durable (ODD) inscrits dans la Résolution du 21 Octobre 2015 « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »**. Le 25 septembre 2016, les Etats membres des nations unies ont en effet adopté 17 ODD « pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable ». Avec l'adoption de l'Agenda 2030, les Etats partis aux Nations Unies - dont la Tunisie - ont officiellement reconnu que les migrations internationales constituaient une « *réalité pluridimensionnelle* », qui avait « une grande importance pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination », et qui appelait « *des réponses cohérentes et globales.* »³

Les 17 Objectifs de développement durable ne font pas tous explicitement référence à la migration. Néanmoins, **compte tenu de la nature transversale de la migration**, l'intégration systématique des questions en lien avec la migration dans la planification du développement permet de contribuer à la réalisation des 17 ODD. Prendre en compte les questions en lien avec la migration offre la possibilité **de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables** – y compris les migrants, les personnes déplacées internes et les réfugiés - et **garantit que « personne ne soit laissé pour compte »**.

1 - GMG, *Mainstreaming Migration into Development Planning : A handbook for policymakers and practitioners* (2010).

2 - Le paragraphe 111 reconnaît la nature multidimensionnelle de la migration et appelle à une coopération internationale pour garantir une migration sûre, ordonnée et régulière respectant les droits de l'Homme. Le paragraphe 40 souligne plus précisément la contribution positive des migrants pour une croissance inclusive et un développement durable, et appelle notamment à réduire les coûts des transferts de fonds.

Objectif du projet au niveau global



- Faciliter l'apprentissage, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques et de leçons apprises sur le plan international ;
- Encourager un partenariat actif et mutuellement bénéfique entre les pays cibles en matière de migration & développement (M&D) ;
- Renforcer la cohérence des politiques sectorielles intégrant la migration pour un meilleur impact sur le développement

Objectif du projet an Niveau national

Ce programme vise principalement à encourager les autorités nationales à tirer avantage du **potentiel de la migration pour le développement** et à minimiser ses impacts négatifs, en intégrant la migration dans les stratégies de développement, afin d'œuvrer à une croissance inclusive et un développement durable, qui « ne laisse personne de côté ».

• PLANIFICATION STRATEGIQUE

Stratégies politiques et plans de développement qui intègrent la migration ;

• RENFORCEMENT DES CAPACITES

Renforcement des capacités des acteurs nationaux à mettre en œuvre la stratégie nationale migration & développement (M&D) et à en assurer le suivi et l'évaluation (S&E);

• DEVELOPPMENT HUMAIN DURABLE

Gestion efficace de la migration dans une perspective de développement humain, tout en veillant à ce que « **la migration demeure un choix** et non une nécessité»;

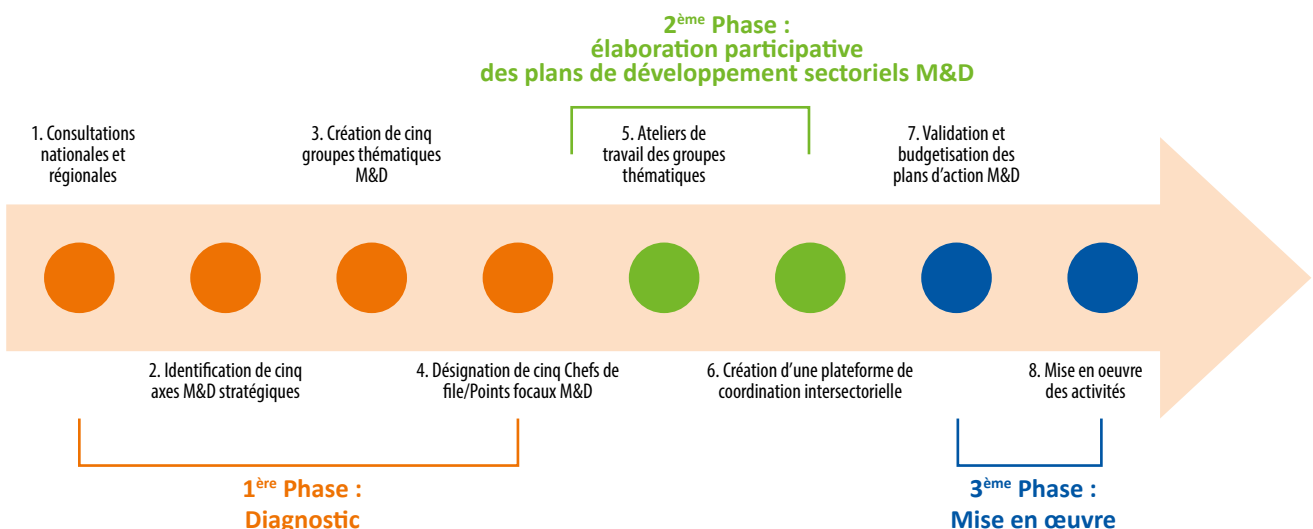
• ACTION CONJOINTE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Collaboration et coordination accrue entre les agences spécialisées des Nations Unies en Tunisie, pour favoriser les synergies et soutenir plus efficacement les partenaires nationaux.

Un processus participatif (consultations nationales et régionales) pour l'identification des priorités migration & développement (M&D) et la constitution des Groupes Thématiques

L'OIM a soutenu la mise en place de **consultations multipartites à l'échelle nationale et régionale** entre fin 2015 et début 2016. Ces consultations ont notamment permis de comprendre les réalités locales et d'identifier les axes prioritaires de la Tunisie en matière de Migration & Développement. Ces priorités coïncident avec celles identifiées pour l'élaboration du plan quinquennal 2016-2020, et la formulation des ODD en Tunisie et tournent autour de cinq axes stratégiques : **(1) protection sociale et protection juridique; (2) investissement; (3) Emploi, Education et Formation Professionnelle ; (4) Santé; (5) Environnement.**

Un **Comité de Pilotage (COFIL)** et des **Groupes Thématiques (GT) multi-acteurs** ont été créés, ils sont coordonnés par des points focaux identifiés auprès des structures ministérielles clés, et veillent au bon déroulement des activités et à l'élaboration de plans de développement sectoriels (annexes) qui tiennent compte de la migration en tant que moteur de développement.



Gouvernance de la migration en Tunisie et Partenariats

Le programme d' « Intégration de la Migration dans les stratégies nationales du développement » est un axe d'intervention prioritaire pour le Gouvernement tunisien qui a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et dont les efforts en cours pour une migration ordonnée grâce à des politiques de bonne gestion, s'inscrivent dans la lignée des priorités inscrites dans la Déclaration de New York en vue de l'adoption d'un Pacte mondial sur les migrations en 2018.









Conformément aux termes de l'accord conclu en 2014 avec le Gouvernement de la République de Tunisie, l'OIM soutient les efforts en cours pour intégrer la migration dans les stratégies nationales de développement en collaborant avec le Ministère des Affaires sociales, les départements ministériels engagés dans la mise en œuvre du projet MM, représentants de la société civile, académiciens et agences du Système des Nations Unies.

L'intégration de la migration dans les stratégies nationales du développement en Tunisie

Dans un contexte international et régional marqué par de fortes migrations, la Tunisie traditionnellement connue pour être un pays d'émigration vers l'Europe, est devenue un pays d'accueil pour des étrangers venus pour s'y établir, ou en quête de protection en attendant leur retour dans leur pays d'origine.

Ces nouvelles tendances ne sont pas sans incidences sur l'évolution démographique et socio-économique d'un pays comme la Tunisie où la bonne gouvernance (Axe 1), la transition d'une économie à faible coût vers un Hub économique (Axe 2), le développement humain et l'insertion sociale (Axe 3), les ambitions des régions (Axe 4) et l'économie verte levier du développement durable (Axe 5), sont les priorités inscrites dans la stratégie nationale de développement, et dont les travaux ont été largement inspirés par le processus de formulation des ODD.

Des priorités M&D alignées sur les Axes stratégiques du plan national 2016 – 2020 et l'Agenda 2030 ODD

	PRIORITES MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT	CORRELATION AVEC LE PLAN DE DEVELOPPEMENT 2016-2020	CORRELATION AVEC LES ODD	
APPROCHE PARTICIPATIVE ALLIANCE MULTI-PARTITE ET CONSULTATIONS NATIONALES & LOCALES	Gestion efficace de la migration pour un meilleur impact sur le développement	Concrétisation des ambitions des régions (Axe 4)		Inégalités réduites (ODD 10)
	Priorité - Migration, Protection Sociale & Protection juridique	La bonne gouvernance et la réforme (Axe 1)		Justice et institutions efficaces au service des populations (ODD 16)
	Priorité - Migration et investissement	D'une économie à faible coût à un hub économique (Axe 2)	 	Partenariat pour les objectifs (ODD 17)
	Priorité - Migration, & Education & Emploi	Développement humain et inclusion sociale (Axe 3)	 	Accès à l'éducation de qualité & Travail décent (ODD 4 & 8)
	Priorité - Migration & Santé	Développement humain et inclusion sociale (Axe 3)		Accès à la santé (ODD 3)
	Priorité - Migration & Environnement	L'économie verte, levier du développement durable (Axe 5)		Lutte contre les changements climatiques (ODD 13)

Des plans de développement sectoriels M&D alignés sur les Axes stratégiques du plan national 2016 - 2020 et l'Agenda 2030

Dans la continuité des efforts en cours pour intégrer la migration dans les stratégies nationales de développement, et suivant une approche participative associant à la fois les représentants gouvernementaux, la société civile, le secteur académique, et les principaux partenaires techniques et financiers, les cinq groupes thématiques ont travaillé ensemble pour développer des stratégies de développement à moyen et long terme : des plans sectoriels M&D (voir annexes) où les responsabilités et les partenariats possibles ont été identifiés et pourraient être développés pour être adaptés à un environnement en pleine mutation, et faciliter la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Migration en Tunisie.

Une coopération intersectorielle renforcée pour faciliter la coordination interministérielle sur les thématiques en lien avec la migration et le développement,

Pour une gestion efficiente de la migration au service des sociétés dans la lignée des objectifs du plan quinquennal, du projet de stratégie nationale de la migration, et des ODD



Figure 1. Une coopération intersectorielle renforcée



Figure 2. Une planification multisectorielle coordonnée

Vers la convergence du projet conjoint OIM-PNUD « Intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement » (M) et de l' « initiative Conjointe pour la Migration et le Développement de l'ONU » (ICMD)

Dans le cadre du projet MM destiné principalement aux autorités nationales, l'OIM Tunisie a lancé un sous-projet pilote, en partenariat avec l'ICMD de l'ONU (le plus grand programme global sur les questions de migration et développement à l'échelle locale), destiné aux autorités locales tunisiennes.

Dans un souci de cohérence et de coordination avec les efforts en cours pour l'intégration de la migration dans les stratégies nationales, cette initiative a été facilitée et appuyée par le Comité de Pilotage du projet MM et les Points Focaux Migration & Développement auprès du Ministère des affaires locales et de l'environnement.

Des études et des outils pour aider à l'élaboration de stratégies M&D



Migrations et environnement en Tunisie : Relations complexes et défis pour le développement

Eu égard à l'importance de la mobilité interne en Tunisie, cette étude prospective a tenté d'apporter des éléments de réponse à la question des mobilités environnementales. Elle devrait notamment aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies qui tiennent compte des mobilités humaines et de l'environnement en Tunisie. Elle devrait à terme, contribuer au renforcement des connaissances sur la thématique, en suscitant la recherche sur la migration et le développement dans le contexte tunisien.



Guide méthodologique à l'intention des collectivités locales tunisiennes : Comment intégrer la migration dans la planification du développement local ?

Le lancement du projet pilote conjoint OIM Tunisie / ICMD de l'ONU a notamment permis l'élaboration d'un guide pratique, destiné aux autorités locales tunisiennes, sur l'intégration de la migration dans la planification du développement local.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Organisation Internationale pour les Migrations OIM

6, Passage du Lac le Bourget BP77 - Les Berges du Lac 1, 1053 - Tunis